



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2019-112

PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2019

Sommaire

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2019-11-15-001 - Avis de recrutement sans concours adjoint administratif à l'Institut Médico-Educatif Emile Guillaumin à Coulandon (1 page)

Page 3

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2019-11-15-001

Avis de recrutement sans concours adjoint administratif à
l'Institut Médico-Educatif Emile Guillaumin à Coulandon

Avis de recrutement

Coulandon, le 15 novembre 2019

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF

A compter de Mars 2020, un poste d'adjoint administratif (Fonction Publique Hospitalière) est à pourvoir sans concours à l'Institut Médico-Educatif Emile Guillaumin à Coulandon.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est exigée.

Le présent avis est affiché, deux mois au moins avant la date limite de dépôt des candidatures, dans les locaux de l'établissement, dans ceux de l'agence régionale de santé de la région Auvergne Rhône Alpes et dans ceux de la préfecture du département de l'Allier. Il est publié par voie électronique sur le site de l'agence régionale de santé Auvergne Rhône Alpes.

L'examen des dossiers de candidature est confié à une commission, composée d'au moins trois membres, dont l'un est extérieur à l'établissement. Les membres de cette commission sont nommés par l'autorité investie du pouvoir de nomination de l'établissement. Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé dans le présent avis, la commission procède à la sélection des candidats et convoque pour entretien ceux dont elle a retenu la candidature. Cet entretien est public.

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Les candidats sont nommés dans l'ordre de la liste. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir. Si un ou plusieurs postes ne figurant pas initialement dans le nombre de postes ouverts au recrutement deviennent vacants, l'autorité investie du pouvoir de nomination peut faire appel aux candidats figurant sur la liste dans l'ordre de celle-ci, jusqu'à la date d'ouverture du recrutement suivant.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de candidature
- Un curriculum vitae détaillé incluant le niveau d'étude, les formations suivies et les emplois occupés et leur durée.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature par voie postale, dûment affranchi, à l'adresse suivante :

Madame la Directrice
Institut Médico-Educatif Emile Guillaumin
36 rue de la Bruyère
03000 – COULANDON

au plus tard, dans un délai de deux mois à compter du 20 Novembre 2019, le cachet de la poste faisant foi.